



Fédération
Française
du Sport
Adapté



Fédération Française
du Sport Adapté
Lot-et-Garonne

3 et 4 Avril 2024

PLAINE DES SPORTS - AGEN

Coupe Nationale Espoirs

PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ

Pour plus de renseignements: ffsa47cd@wanadoo.fr / 05.53.98.19.72

www.cdsa47.com  Coupe Nationale Espoir Para Foot

Avec le
parrainage du


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest

**ville d'
Agen**



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE



 **malakoff
humanis**

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Agen

Venir à Agen

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches d'engagement

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Fiche hébergements collectifs

Liste des hébergements

Mot d'accueil



Très chers sportifs,

Le CDSA 47 est heureux de vous accueillir à Agen du 2 au 4 avril pour cette magnifique Coupe Nationale Espoir de para football à 7 Adapté 2024.

Tout est mis en œuvre par notre équipe, salariés et bénévoles, pour que la compétition soit belle.

La FFSA, la Ligue Nouvelle Aquitaine, notre comité et tous nos partenaires et bénévoles œuvrent depuis de nombreux mois pour que cette compétition nationale soit à la hauteur de vos attentes.

Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental du Lot et Garonne qui nous soutient depuis de nombreuses années, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et la Ville d'Agen qui met à notre disposition les installations sportives. Un grand merci également au district de foot pour son aide précieuse.

Nous espérons que vous passerez un agréable séjour chez nous et que vous vous souviendrez de la fête qui clôturera ces quelques jours en Lot-et-Garonne.

Nous sommes persuadés que chacun de vous donnera le meilleur pendant cette coupe et nous vous donnons rendez-vous le 2 avril 2024.

Vive le sport adapté !!

Le président du CDSA 47, Jean-François Prévost et toute son équipe

Rejoignez-nous sur la page Facebook qui vous permettra de suivre les préparatifs et de découvrir le complexe sportif où se dérouleront les épreuves !



Jean-François Prévost
Président du COL

Bienvenue à Agen

Le Lot-et-Garonne :

Le Lot-et-Garonne est situé à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse. Les coteaux d'Albret et les Landes de Gascogne à l'ouest, le causse Quercynois à l'est et son prolongement, le pays de serres entre les 2 principales vallées en font un département à la formidable mosaïque de paysage.

Architecturalement les bastides (Tournon, Vianne, etc.) et villages remarquables (Monflanquin, Pujols, etc.) se disputent l'attrait des touristes avec les nombreux châteaux (Bonaguil, Duras, etc.).

Premier département de France pour l'agriculture biologique, le « 47 » est également leader national dans la production de fraises, de noisettes. Les vins de Duras, Buzet, Bruilhois accompagnent une gastronomie fine dont le pruneau est le produit phare.



L'Agglomération Agenaise :

Composée de 31 communes, l'Agglomération d'Agen compte près de 100 000 habitants dont une grande partie vit dans le noyau qu'est Agen.

Entité à but essentiellement économique, l'Agglo d'Agen gère les domaines du transport, la gestion des ordures, la politique de la ville et les équipements sportifs.



Agen :

Connue pour son histoire riche, sa délicieuse gastronomie et son ambiance chaleureuse, Agen est une destination idéale pour les voyageurs en quête d'expériences authentiques.

Fondée au III^{ème} siècle avant JC, Agen a traversé les âges en préservant son patrimoine historique. Les ruelles pavées du centre-ville pourront vous amener à découvrir des trésors architecturaux tels que la Cathédrale

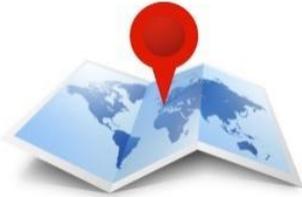
Saint-Caprais ou le musée des Beaux-arts.

La ville est traversée par la majestueuse Garonne ainsi que par le Canal du midi, offrant d'agréables promenades le long de leurs rives. Le célèbre pont-canal d'Agen inscrit au titre des monuments historiques permet de faire passer la navigation au dessus de la Garonne.

Agen est aussi réputé pour sa gastronomie généreuse avec notamment le mondialement connu pruneau d'Agen.



Venir à Agen



**Plaine des Sport
Philippe Sella**
289 rue de Lille
47000 AGEN



En voiture

- Depuis l'A62, prendre la sortie n°7
- Suivre la direction Agen via la N21 sur les quatre ronds-points rencontrés puis tourner à droite sur avenue d'Espagne
- Au rond-point, tourner à gauche à la 3ème sortie puis tout droit au rond-point suivant. Prendre ensuite à la première à droite sur la rue de Lille et vous garer sur le parking de l'espace sportif Antoine Lomet.

En train/TGV

- Via la gare SNCF d'Agen, située à 10 minutes en voiture ou en bus de la Plaine des sports
- Liaison rapide vers Bordeaux, Toulouse, Paris,...
- Pour plus de renseignements, <http://www.sncf.com>

En avion

- Via l'aéroport d'Agen La Garenne, situé à 10 minutes en voiture/bus de la Plaine des sports
- Pour plus de renseignements, <http://www.aeroport-agen.com> ou aeroport.agen@wanadoo.fr

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Jean-François PRÉVOST

Président du Comité Départemental du Sport Adapté du Lot-et-Garonne

FONCTION	CONTACT
Vice-président	Sylvain MICHELET
Trésorier	Patricia MARGOT
Secrétaire général	Max MIGOLI
Commission Coordination / Logistique	Laurie CASTAGNOS / Pierre FONTANIE
Commission Sportive	Benoit MARTINAUD / Laurie CASTAGNOS / Anaïs FEILLARD
Commission Médicale	Laurent RUBIO
Commission Restauration / Hébergement	Marina CEZARD / Sébastien BROTTTO / Max MIGOLI
Commission Partenariats	Bernard FAINZAING / Sébastien BROTTTO / Pierre FONTANIE
Commission Communication	Martine PUIG / Pierre FONTANIE
Commission Animation / Bénévolat	Marina CEZARD / Pierre FONTANIE
Commission Développement Durable	Martine PUIG / Bernard FAINZANG

Cadre Technique National du Para football à 7 adapté	Alexandre Steux alexandre.steux@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Laure Dugachard laure.dugachard@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale de para football à 7 adapté	Stéphane Lavergne lavergne.st@orange.fr



COL CNE Para Football à 7 Adapté 2024
Comité Départemental du Sport Adapté du Lot et
Garonne (CDSA 47)

997 A, avenue Jean Bru

47000 Agen

05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Mardi 2 avril 2024

14h00 - 18h00	Accueil des délégations à la Salle Thoumas-Gui
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture à la Salle Thoumas-Gui
19h00 – 20h30	Repas au Lycée Antoine Lomet
19h30 - 20h00	Réunion des entraîneurs à la Salle Thoumas-Gui

Mercredi 3 avril 2024

08h00 - 09h00	Echauffement à la Plaine des Sports Philippe Sella
09h00 - 12h	Matches à la Plaine des Sports Philippe Sella
12h00 - 13h30	Repas au Lycée Antoine Lomet
13h30 - 18h00	Matches à la Plaine des Sports Philippe Sella
19h00	Soirée de Gala : Bowling et jeux

Jeudi 4 avril 2024

08h00 - 09h00	Echauffement à la Plaine des Sports Philippe Sella
09h00 - 11h30	Phases finales à la Plaine des Sports Philippe Sella
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture à la Plaine des Sports Philippe Sella
11h00 - 12h00	Distribution des paniers repas à la salle Salle Thoumas-Gui
13h00	Fin de la compétition

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 27 février 2024

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 2 avril 2024 de 14h à 18h
Salle Thoumas-Gui

Plaine des Sports Philippe Sella – 289 rue de Lille, 47000 Agen

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Para Football Adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **19h à 20h30 le mardi soir et de 12h à 13h30 le mercredi midi**

Ils auront lieu à/au :

Lycée Antoine Lomet
221 Avenue d'Italie
47000 Agen

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Mercredi 3 avril 2024 à 19h00
Bowling Agen-Boé
88 Avenue de Bigorre
47550 Boé

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Jeudi 4 avril de 11h00 à 12h00
Salle Thoumas-Gui
Plaine des Sports Philippe Sella – 289 rue de Lille, 47000 Agen

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Le COL propose également des **hébergements collectifs** (dans la limite des places disponibles) au tarif de 55€ par personne pour 2 nuits (avec petits déjeuners). La fiche de réservation pour ces hébergements se trouvent à la fin de ce dossier.

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !!!

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification à la CNE seront appliquées. Le règlement para football adapté à 7 FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para Football Adapté

Modalités d'inscription

La Coupe Nationale Espoirs para football à 7 relève du règlement du para football adapté FFSA. **Peuvent participer à la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation à la Coupe Nationale Espoirs, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du Comité Départemental puis le président de la Ligue Régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 27 février 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **27 février 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para football adapté – **Stéphane LAVERGNE** – et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

Le mardi 2 avril 2024 à 19h30
Plaine des Sports Philippe Sella
289 rue de Lille, 47000 Agen

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr

Échauffement et compétition

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs référents de chaque délégation. Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes une heure avant le début des matchs. Les phases de poules se dérouleront dès le mercredi matin et tout au long de la journée sur les terrains de compétition prévus à cet effet, et aux dimensions légales précisées dans le règlement sportif para football adapté FFSA.

Les phases finales se dérouleront le jeudi matin avant la remise des récompenses.

Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition. Les sportifs doivent jouer en crampons et avec protège-tibias (**obligatoire**).

Terrain synthétique : crampons moulés obligatoires

Terrains en herbe : crampons aluminium autorisé

Catégories d'âge

La compétition est ouverte à la catégorie -21 ans (16/20 ans), soit les joueurs nés entre 2003 et 2007. Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs âgés de 15 ans (nés en 2008).

Le joueur qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour le football à 7 en compétition ».



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **27 février 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL CNE 2024 – CDSA 47 – 997 A, avenue Jean Bru 47000 AGEN

05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
Repas du Mardi 2 avril au soir	10€		...€
Repas du Mercredi 3 avril à midi	10€		...€
Soirée de gala du mercredi 3 avril au soir (jeux inclus)	16€		...€
Panier repas du jeudi 4 avril à midi	6€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 47**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT ABC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et

À renvoyer au COL avant le 27 février 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL CNE 2024 – CDSA 47 – 997 A, avenue Jean Bru 47000 AGEN

05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Taille t-shirt
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du football.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Laurie Castagnos – COL CNE para football à 7 adapté 2024
Comité Départemental du Sport Adapté du Lot-et-Garonne
997 A, Avenue Jean Bru, 47000 Agen
05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 27 février 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement [validée\(s\) par votre CDSA et votre ligue régionale](#)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

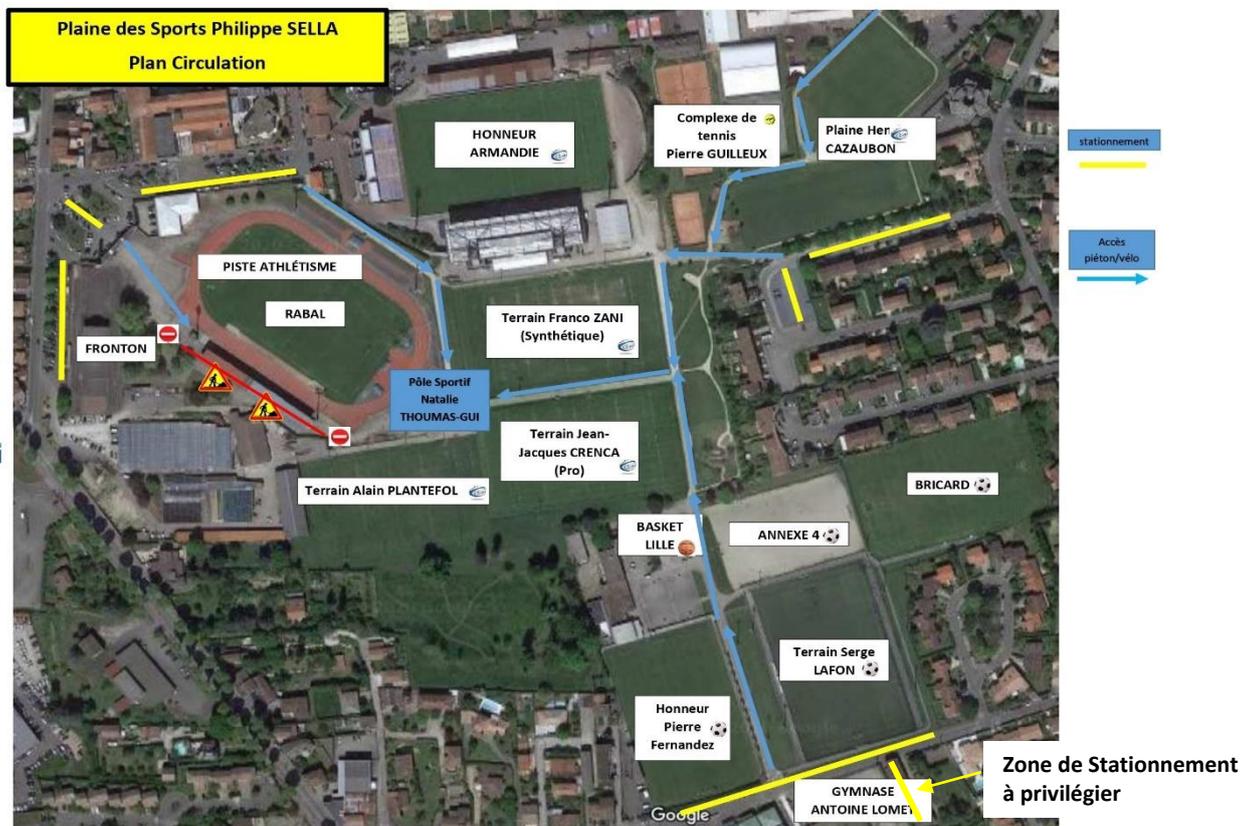
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

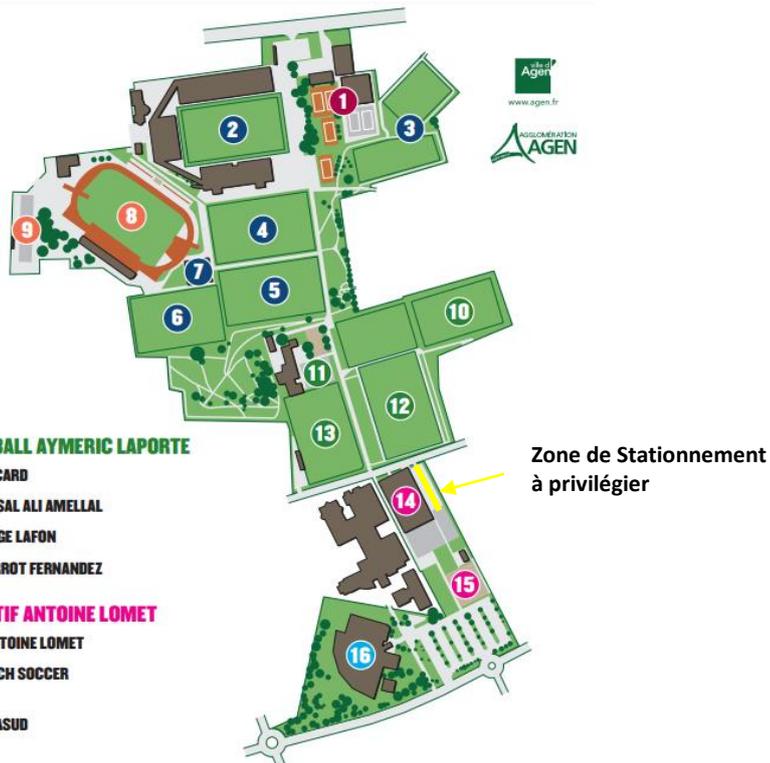
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



PLAINE DES SPORTS PHILIPPE SELLA



1 COMPLEXE DE TENNIS PIERRE GUILLEUX

ESPACE RUGBY ALFRED ARMANDIE

- 2 STADE ALFRED ARMANDIE
- 3 TERRAINS HENRI CAZAUBON
- 4 TERRAIN FRANCO ZANI
- 5 TERRAIN JEAN-JACQUES CRENCA
- 6 TERRAIN ALAIN PLANTEFOL
- 7 PÔLE SPORTIF NATHALIE THOUMAS-GUY

ESPACE ATHLÉTISME ROBERT RABAL

- 8 STADE ROBERT RABAL
- 9 FRONTON SERGE VERCELINO

ESPACE FOOTBALL AYMERIC LAPORTE

- 10 TERRAIN BRICARD
- 11 TERRAIN FUTSAL ALI AMELLAL
- 12 TERRAIN SERGE LAFON
- 13 TERRAIN PIERROT FERNANDEZ

ESPACE SPORTIF ANTOINE LOMET

- 14 GYMNASSE ANTOINE LOMET
- 15 TERRAIN BEACH SOCCER
- 16 PISCINE AQUASUD



FICHE HEBERGEMENT COLLECTIF

À renvoyer au COL avant le **27 février 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL CNE 2024 – CDSA 47 – 997 A, avenue Jean Bru 47000 AGEN

05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom du responsable de la délégation :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION HEBERGEMENT	PRIX/PERS	NOMBRE				MONTANT	
		Hommes		Femmes			Total
		Sportifs	Acc.	Sportifs	Acc.		
2 nuits - Petits déjeuners inclus	55 €					...€	

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !!!

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 47**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Première Classe Agen	ZAC d'Agen Sud Rue de Bellile 47000 Agen	A partir de 103€ pour 2 nuits en chambre double	1,7 km
B&B Hotel Agen	Rue lespinasse 47000 Agen	A partir de 136€ pour 2 nuits en chambre double	1,4 km
Campanile Agen	ZAC d'Agen Sud Rue de Bellile 47000 Agen	A partir de 142€ pour 2 nuits en chambre double	1,7 km
Ibis Agen Centre Gare	16 rue Camille Desmoulins 47000 Agen	A partir de 142€ pour 2 nuits en chambre double	1,9 km
Appart' City Agen	34 rue La Fayette 47000 Agen	A partir de 150€ pour 2 nuits dans un studio 2 personnes !! Code Promo 10% !! : P24-CNE10	2.4 km
Cit'Hotel Stim'Otel	105 Boulevard du Président Carnot 47000 Agen	A partir de 184€ pour 2 nuits en chambre double	1,6 km
The Original City, Relais d'Estillac – Agen Sud	25 Route des Nauzes, 47310 Estillac	A partir de 138€ pour 2 nuits en chambre double	5.2 km



Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

